



**HAL**  
open science

## Les conjonctions de subordination : mots de grammaire ou mots du discours ? Le cas de parce que.

Jeanne-Marie Debaisieux

► **To cite this version:**

Jeanne-Marie Debaisieux. Les conjonctions de subordination : mots de grammaire ou mots du discours ? Le cas de parce que.. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2004, 15-16, pp.51-67. halshs-00149143

**HAL Id: halshs-00149143**

**<https://shs.hal.science/halshs-00149143>**

Submitted on 24 May 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jeanne-Marie Debaisieux - Crapel - Université Nancy 2

## “ Les conjonctions de subordination : mots grammaticaux ou mots de discours ? Le cas de *parce que*”

### Introduction

Il est banal depuis les études du Groupe lambda-1. (1975) et de Moeschler (1986, 1987) de signaler deux types de configurations construites avec *parce que*. La première est souvent représentée par l'exemple (1) :

(1) Pierre est parti parce qu'il était fatigué

La structure montre une parfaite coïncidence entre morphologie, syntaxe et sémantique : une relation logico-sémantique, “la cause” est exprimée par un morphème de type conjonction marquant une relation de dépendance syntaxique entre les deux constructions verbales. La relation sémantique de cause est révélée par l'équivalence du segment à une paraphrase comme “ à cause de sa fatigue”, la relation syntaxique de dépendance peut être montrée par les tests classiques d'extraction, cf. (1a), de mise sous modalité interrogative du bloc *CV1 parce que CV2*, cf. (1b) et de reprise par et cela (1c) :

- (1a) C'est parce qu'il était fatigué que Pierre est parti
- (1b) Est-ce que Pierre est parti parce qu'il était fatigué ?
- (1c) Pierre est parti et cela parce qu'il était fatigué

On relève également que le segment introduit par *parce que* peut être antéposé :

(1d) Parce qu'il était fatigué, Pierre est parti

Cette configuration, assimilable à un cas de subordination prototypique,<sup>1</sup> a été amplement décrite<sup>2</sup>. Il n'en est pas de même de la seconde configuration, illustrée par l'exemple (2) :

(2) Pierre est parti parce que je ne vois plus sa voiture dans le parking

Les études précitées présentent en effet un certain nombre de carences. Tout d'abord elles se sont peu intéressées au statut syntaxique de cette structure. Le groupe lambda-1. (op. cit.) parle d'un fonctionnement « à peu près équivalent à [celui de ] car » et Moeschler (1987) d'emplois “déviant du point de vue grammatical”.

Or on peut montrer que cette configuration répond différemment aux tests précédents :

- (2a) ? C'est parce que je ne vois plus sa voiture dans le parking que Pierre est parti
- (2b) ? Est-ce que Pierre est parti parce que je ne vois plus sa voiture dans le parking
- (2c) ? Pierre est parti et cela parce que je ne vois plus sa voiture dans le parking

et que l'antéposition du segment introduit par *parce que* est impossible :

<sup>1</sup> Au sens strict de relation de dépendance syntaxique entre une construction rectrice et une construction régie.

<sup>2</sup> Cf. Lorian (1966) et Piot (1988).

(2d) ? Parce que je ne vois plus sa voiture dans le parking Pierre est parti

On relève en outre des exemples où l'équivalence avec *car* paraît difficile :

(3) L1 je suis prêt voyez-vous à accepter ce que vous dites  
L2 ah parce que vous ne me croyez pas vous

(3a) ? L2 ah car vous ne me croyez pas vous

Sémantiquement, les exemples font l'objet de deux grands types d'interprétation<sup>3</sup>. Pour le groupe lambda-1, l'exemple (2) illustre "un glissement qui fait passer de l'explication du fait à l'explication de l'énonciation, c'est-à-dire à la justification de celle-ci [la signification est alors] je dis *p* parce que *q*" (op.cit. 269). La relation causale est alors récupérée par le rétablissement d'un verbe de parole implicite. Moeschler (1989), quant à lui, fait appel à la notion de renversement de la relation causale et pose pour l'exemple 2 une interprétation du type : « CV1 est la conséquence de CV2 »<sup>4</sup>.

Or aucune de ces interprétations ne permet de rendre compte de (4),

(4) ma grand-mère allait voir l'institutrice et elle disait / est-ce que vous pensez qu'elle pourra passer le certificat d'études à 12 ans / parce que c'était pas à 14 ans c'était à 12 ans et tous les soirs elle regardait tu as bien fait tes devoirs tout (Institutrice)

pour lequel il faudrait poser que c'est ce qui a été dit avant qui est en quelque sorte la cause de l'énonciation de ce qui suit *parce que*, sans pour autant que l'on puisse poser une relation de conséquence entre les contenus propositionnels de la séquence qui suit *parce que* et ceux de la séquence qui précède.

Les analyses précitées ne fournissent donc pas de solution satisfaisante et accordent en outre un statut marginal ou déviant à ces fonctionnements non canoniques. Or l'observation des données authentiques montre que ces exemples constituent l'écrasante majorité des occurrences relevées dans les corpus oraux (78% des cas), comme nous l'avons montré dans une étude antérieure portant sur plus de 3000 exemples<sup>5</sup> et qu'ils présentent en outre des configurations syntaxiques beaucoup plus complexes que les cas d'école généralement cités. Ainsi, l'exemple (4) offre une organisation syntaxique particulière : les deux énoncés articulés par *parce que* présentent des modalités indépendantes qui relèvent de deux énonciateurs différents. Le premier énoncé : "est-ce que vous pensez qu'elle pourra passer le certificat d'études à 12 ans" est en effet constitué de paroles rapportées. Néanmoins, il paraît impossible de rattacher le segment introduit par *parce que* au verbe de parole présent dans l'énoncé. En outre, la suppression du constituant introduit par *parce que* n'entraîne aucun changement de sens contrairement à ce qui se passe lorsque l'on a affaire à une subordonnée prototypique jouant le rôle de ce que l'on appelle traditionnellement un circonstant.

<sup>3</sup> Nous renvoyons à Debaisieux (1994) et Rossari (2000) pour une critique détaillée des positions respectives des auteurs.

<sup>4</sup> Cette solution, qui reprend l'interprétation en « inférence invitée » proposée par De Fornel (1989) est exprimée en ces termes : « Si une telle relation [causale] n'est pas cohérente avec le principe de pertinence [...] alors il convient de retourner la relation et de comprendre P parce que Q comme signifiant «Q est la conséquence de P. ».

<sup>5</sup> Cf. Debaisieux (2002)

- (4a) ma grand-mère allait voir l'institutrice et elle disait / est-ce que vous pensez qu'elle pourra passer le certificat d'études à 12 ans [...] et tous les soirs elle regardait tu as bien fait tes devoirs tout

Il paraît donc nécessaire d'intégrer ces exemples dans une description des emplois de *parce que* et ce afin de mieux saisir le fonctionnement du morphème. C'est ce que nous nous proposons de faire au travers de l'analyse d'un corpus de plus de 722 exemples<sup>6</sup> extraits d'enregistrements oraux non échantillonnés sociologiquement mais suffisamment diversifiés pour être jugés représentatifs des pratiques langagières des locuteurs français<sup>7</sup>.

## 1. Un cadre macro-syntaxique pour une solution unifiante

En termes d'analyse morphosyntaxique, on pourrait formuler, à partir des faits précédents, l'hypothèse suivante : la forme *parce que* cacherait une homonymie, elle recouvrirait deux morphèmes différents. Un *parce que* conjonction de subordination articulant des propositions à l'intérieur d'une phrase selon le modèle prototypique de la subordination, lien syntaxique interprétable en termes de « cause » et un *parce que*, adverbe ou particule discursive marquant une relation entre des unités discursives distinctes, relation interprétable sémantiquement comme un lien d'explication ou d'éclaircissement.

C'est d'ailleurs une analyse fondée sur les mêmes principes que Brunot (1926) avait proposée dans "La pensée et la langue" pour *quoique*. En se fondant sur la distinction entre l'emploi au subjonctif qui signale la subordination et des emplois de la "langue populaire" du type "je le regrette, quoiqu'il était vraiment difficile de caractère", il signale : "La subordination [dans ce dernier cas] est apparente, le sens est : malgré tout, cependant." Ce qui revient à faire de *quoique* un adverbe.

Nous proposerons ici des arguments pour nous orienter au contraire vers une solution unifiante au niveau morphologique. Selon notre analyse, *parce que* est un morphème conjonctif unique et la diversité des configurations observées tient à sa polyvalence syntaxique. Comme beaucoup d'autres conjonctions; *que*<sup>8</sup>, *bien que*, *quoique* avec l'indicatif, ce morphème entre dans des constructions résultant de deux combinatoires : une combinatoire micro-syntaxique régissant les relations de dépendance liées aux contraintes catégorielles des unités dont relèvent les emplois prototypiques et une combinatoire macro-syntaxique au sens de Blanche Benveniste (1990) et Berrendonner (1990) établissant des relations entre unités non contraintes grammaticalement et constituant des énonciations indépendantes, dont relèvent les cas prétendus marginaux.

Pour ce qui est de la nature morphologique de *parce que*, un argument, à notre sens décisif, pour poser un morphème unique est que *parce que* conserve son statut catégoriel de conjonction comme le montre la position frontale qu'il occupe dans les deux fonctionnements. *Parce que* pas plus que *quoique* dans leurs emplois macro-syntaxiques ne deviennent mobiles

<sup>6</sup> Ce corpus de 160.000 mots a été constitué grâce à la collaboration des étudiants de maîtrise de l'UFR Sciences du Langage de Nancy2. Je tiens ici à les remercier. Les requêtes informatiques ont été faites grâce au logiciel « Contextes » mis à ma disposition par J. Veronis, Directeur de l'équipe Delic (Université de Provence), que je remercie également.

<sup>7</sup> Compte tenu des caractéristiques socioculturelles extrêmement diversifiées des locuteurs, ces exemples ne peuvent être rattachés à une classification de type "français populaire". Leur usage n'est d'ailleurs pas restreint à l'oral, comme le montre Lorian (1966).

<sup>8</sup> Cf. Deulofeu (1999).

comme on s'attendrait à ce qu'ils le soient s'ils s'étaient dégrammaticalisés en adverbe ou particule de discours.

En nous appuyant alors sur notre cadre syntaxique étendu, nous présenterons une typologie non exhaustive des possibilités combinatoires macro-syntaxiques de *parce que*<sup>9</sup>. Nous jetterons ensuite les bases d'une hypothèse interprétative qui, ne s'appuyant pas de façon cruciale sur la notion de cause ou de valeur causale dérivée, permet, à partir d'une valeur unique en langue de *parce que*, de rendre compte des effets de sens observés dans les exemples. L'articulation des données syntaxiques et des processus interprétatifs nous permettra de situer les divers emplois des structures en *parce que* les uns par rapport aux autres au-delà de la polarité traditionnelle grammaire vs discours.

## 2. Le problème syntaxique : la double relation de *parce que* P à la base

Nous examinerons d'abord les caractéristiques formelles de ce qui précède *parce que*, que nous appellerons base ou P1, puis de ce qui suit *parce que* que nous appellerons P2. Cette typologie permettra de souligner les possibilités de construction et de portée qu'a *parce que* dans les structures macro-syntaxiques en regard des contraintes pesant sur les constructions micro-syntaxiques.

### 2.1. Formes de la base incompatibles avec un fonctionnement d'élément recteur

Plusieurs cas montrent la difficulté de rattacher *parce que* P à un verbe principal par une relation de subordination classique. Ainsi dans l'exemple (5), il n'y a pas de constructeur verbal dans la base :

- (5) L2 et en même temps elle doit remplir le poste à boissons donc donc elle doit préparer plein de petites boissons les moyennes boissons et les grandes boissons tu vois  
L1 ah parce que vous il y a un Drive  
L2 voilà (MacDo)

La base est constituée d'un élément phatique et d'une attitude mimogestuelle signifiant la prise en compte par L1 des propos de L2. C'est sur cet ensemble, qui ne peut en aucun cas être considéré comme un élément constructeur, que porte *parce que*<sup>10</sup>. De même dans l'exemple (6), on ne relève dans le contexte aucun verbe susceptible d'être constructeur :

- (6) L1 quand on relit les les livres après ça donne un peu de vie –  
L2 les livres de Cocteau -  
L1 les deux - Cocteau et Jean Marais parce que Jean Marais raconte sa vie euh -sur la - Côte d'Azur et Cocteau il raconte euh sa vie avec Jean Marais (Marais)

La base est constituée par le groupe nominal réponse de L1 " les deux - Cocteau et Jean Marais " qui forme un énoncé indépendant qui ne peut être constructeur de ce qui suit. On peut trouver également comme base des éléments compléments de la construction verbale qui précède.

- (7) ce film n'a pas du tout fonctionné en France tout du moins parce que en Amérique - beaucoup de gens sont allés le regarder (Japon)

<sup>9</sup> Les combinatoires micro-syntaxiques illustrées par l'exemple (1) ont été, en effet, abondamment décrites.

<sup>10</sup> On note de façon très immédiate l'impossibilité d'une interprétation causale du segment introduit par *parce que* (cf. infra).

L'enchaînement se fait avec le groupe prépositionnel “ en France ” et non avec le verbe de la construction verbale qui précède, comme le montre la manipulation en (7a) :

- (7a) ce film n'a pas du tout fonctionné parce que en Amérique - beaucoup de gens sont allés le regarder

En supprimant l'élément détaché, on aboutit à un sens paraphrasable en : “C'est le succès du film en Amérique qui serait la cause de l'échec du film en France”. La paraphrase de l'exemple d'origine qui est du type “Je dis en France tout au moins parce qu'en Amérique ça a fonctionné ” montre que c'est sur l'énonciation de cet élément que porte *parce que*.

Dans de nombreux cas, la base est constituée d'une construction verbale, mais ses caractéristiques interdisent de l'analyser comme régissant *parce que* P2. C'est le cas bien sûr des exemples classiques dans lesquels les modalités des deux constructions ne sont pas identiques. Ainsi dans (8) :

- (8) alors Vincent je je sais que tu fais de l'escalade est-ce que tu pourrais m'en dire plus parce que c'est un sport que je connais pas trop bien et puis ça m'intéresse (Escalade)

la modalité de la base est interrogative mais *parce que* n'est pas soumis cette modalité, comme c'est le cas lorsque deux constructions verbales sont dans un strict rapport de rection. La portée de *parce que* se fait dans ce cas sur la force illocutoire de l'acte de langage comme le souligne la paraphrase possible en : “Je te pose la question parce que ”.

On voit bien dans tous ces exemples que les unités “reliées” par *parce que* sont formellement hétérogènes et que la portée de ce dernier n'est pas limitée par des contraintes catégorielles : pour aller vite et nous reviendrons sur ce point, on peut dire que *parce que* peut enchaîner soit sur les contenus propositionnels soit sur la valeur illocutoire des énoncés qui précèdent.

## 2.2. Structures de *parce que* P2 ne relevant pas de la syntaxe canonique des subordonnées

Dans leur grande majorité, les constructions introduites par *parce que* ne sont pas soumises aux contraintes qui pèsent habituellement sur les propositions subordonnées. Elles en diffèrent par de nombreux aspects. Voici quelques exemples :

*Parce que* P constitue un tour de parole isolé physiquement de l'énoncé qui précède. Les deux énonciations peuvent être émises par le même locuteur comme dans (9) :

- (9) L1 donc pour les salades vous êtes obligés d'être livrés tous les jours alors  
L2 enfin non pas vraiment tous les jours mais euh -  
L1 parce que une salade ça se garde pas vraiment (MacDo)

ou par deux locuteurs différents :

- (10) L2 c'est vrai que c'est pas mal d'avoir le classement  
L1 ouais  
L2 de savoir où se situer  
L1 parce que tu as tu as l'avis d'une personne extérieure (Chanteur)

Dans les deux cas, *parce que P2* est physiquement isolé de sa base<sup>11</sup>. La structure *P1 parce que P2*, qui présente une structure canonique et dont les contenus propositionnels s'enchaînent parfaitement, est énoncée en deux temps.

Mais il n'est pas toujours possible de rattacher le tour de parole introduit par *parce que* à une base précise :

- (11) L2 à l'époque euh lorsque je me suis mariée euh on avait pas les les meubles comme tous les jeunes ils ont aujourd'hui on se contentait euh d'avoir une cuisinière de rencontre même une deuxième et même une troisième et puis  
 L1 une cuisinière de rencontre c'est quoi  
 L2 ben une cuisinière c'est-à-dire qu'on allait chercher quelqu'un qui n'en voulait plus on l'achetait  
 L1 d'accord - ok  
 L2 hein on l'achetait elle était beaucoup moins chère que de l'acheter dans un magasin  
 L1 hum hum  
 L2 parce que euh chez nous euh du fait qu'on était ouvrier et puis qu'on avait pas des gros gains on ne s'est jamais mis dans les dettes (Guerre)

Dans cet exemple, *parce que P* ne semble enchaîner sur aucune des constructions verbales précédentes prises isolément mais sur l'idée générale qui se dégage de l'ensemble du discours.

Un autre décalage par rapport aux formes canoniques des propositions subordonnées est illustré par des exemples dont la structure est de type [Conj Cv CV]<sup>12</sup>. Les formes les plus fréquentes sont du type *parce que [si Cv, Cv]* ou *parce que [quand Cv Cv]* :

- (12) en fait c'est dommage parce que si je savais jouer du piano bien aujourd'hui ça serait ça serait cool aussi (Blues)
- (13) L2 et je me suis un peu impliquée dans le : le conflit israélo-palestinien  
 L1 hum hum  
 L2 parce que quand j'avais euh quatorze ans j'ai eu l'occasion d'aller euh hum : de faire un voyage en en Israël avec euh : avec une association d'étudiants de mon bahut quoi (Fouzia)

On relève également des cas où P2 est une construction verbale introduite par une locution conjonctive à valeur causale :

- (14) L1 mais c'est pas les mêmes personnes qui s'occupent du drive et qui s'occupent du MacDo à l'intérieur de la salle  
 L2 ah non c'est pas possible parce que tu vois euh vu que c'est le drive  
 L1 ouais  
 L2 c'est censé aller vite (MacDo)

<sup>11</sup> Moeschler (1987) parle à propos de ces exemples de "loi de remontée maximale". Cette notion, fort pertinente pour parler d'un enchaînement sur un constituant éloigné, ne résout en rien le problème que de tels exemples posent à l'analyse syntaxique.

<sup>12</sup> Ces formes ne sont sans doute pas exclues des structures régies mais elles sont en tout cas beaucoup moins fréquentes que dans les constructions macro-syntaxiques.

Il est clair que l'on ne peut dans ce cas, sauf à penser que les locuteurs tiennent des propos incohérents, analyser *parce que* comme une subordonnée de cause.

Moins classiques mais extrêmement intéressants sont les exemples où la construction introduite par *parce que* présente une modalité interrogative. Le plus souvent, la modalité interrogative n'est marquée que par l'intonation, cf. (4), mais on relève quelques exemples où elle est soulignée par un morphème interrogatif :

- (15) et quand tu le voyais dans ses interviews c'est quoi que tu aimais parce que tu le voyais  
comment (Marais)

Une telle indépendance des modalités est impossible dans une structure de type : « principale / subordonnée ». Les constructions macro-syntaxiques diffèrent également en ce qui concerne la structure de l'énoncé. On relève des organisations à topique comme dans (16) :

- (16) biner c'est aérer en somme euh ce que tu as ce que tu as planté de façon que quand il pleut ça se  
ça ça ça ça s'irrigue bien puis ça ça désherbe le terrain parce que - mine de rien les herbes  
tels que le liseron les ou les mauvaises herbes à grandes feuilles ça ça étouffe le ça étouffe le la  
graine quoi la la plante (Jardinage)

Le topique pouvant être introduit par un marqueur spécifique :

- (17) là c'était un peu euh plus physique c'était dans la charpente et euh aussi très dangereux parce  
que côté sécurité euh il y en a pas trop non plus quoi (Job)

On trouve d'autres exemples avec *question*, *niveau*, marqueurs analysés en particulier par Berthoud (1996) ou Morel et Danon-Boileau (1998) comme ayant pour fonction principale d'introduire un topique<sup>13</sup>.

Les possibilités de portée à droite de *parce que* ne sont d'ailleurs pas limitées à une seule construction verbale. Ce dernier peut en effet introduire tout un discours. Dans l'exemple (18) :

- (18) elles ont envie de pousser c'est normal mais euh c'est pas parce qu'on a envie de pousser qu'on  
va accoucher dans la minute et ça c'est c'est dur à se le dire **parce que** je me souviens qu'au  
début quand ils filment les gens euh j'ai envie de pousser euh ça pousse ouh là elle va accoucher  
mais en fait la tête elle descend tranquillement (Sage-femme)

le deuxième *parce que* (en gras dans l'exemple) introduit un développement narratif polyphonique qui relève d'au moins trois énonciateurs distincts : la locutrice, la femme qui accouche et les personnes assistant à l'accouchement, ce qui est bien sûr impossible dans une vraie subordonnée.

A l'opposé on relève des exemples où l'unité introduite par *parce que* est constituée d'un simple élément adjectival :

<sup>13</sup> Des faits similaires sont décrits pour l'anglais par Miller (1998) qui oppose " les vraies subordonnées " antéposées, dont l'ordre des mots est contraint, aux principales reliées par une conjonction et dont l'ordre des mots est libre. En allemand, la différence est clairement marquée par le non rejet du verbe en fin de proposition postposée introduite par *weil*, comme le montrent les exemples cités par Scheutsch (1998).



- (19) mais avec 35000 francs tu peux juste t'acheter un tracteur mais d'occasion encore parce que neuf tu vois (Tartonne)

Terminons par un exemple où *parce que P* constitue un énoncé en incise, c'est-à-dire un énoncé autonome que l'on ne peut rattacher syntaxiquement ni à la construction qui précède ni à la construction qui suit et qui se caractérise par un contour intonatif particulier<sup>14</sup>.

- (20) L1 et quand l'accouchement est déclenché parce que c'était le cas de ma sœur  
 L2 ouais  
 L1 c'est plus douloureux ou pas  
 L2 non (Sage-femme)

L'énoncé introduit par *parce que* est « injecté » entre les deux constituants d'une construction. Ces constituants s'enchaînent parfaitement, comme le montre la manipulation en (18a) qui consiste à supprimer l'incise :

- (20a) L1 et quand l'accouchement est déclenché [...] c'est plus douloureux ou pas  
 L2 non

Le décrochement discursif que constituent les incises est souvent marqué par des reprises lexicales, comme dans (19) :

- (21) le roi parce que le roi est très aimé en Thaïlande je crois que j'en ai parlé avant le roi est arrivé à leur faire comprendre que cette culture était très en dent de scie (Voyage)

La première reprise, “ parce que le roi est très aimé ” signale la rupture entre ce qui précède et l'incise. La seconde, “le roi est arrivé à leur faire comprendre ” marque la continuité thématique du discours par-dessus l'incise. Un tel phénomène serait impossible dans une structure subordonnée<sup>15</sup>.

Cette brève typologie montre l'indépendance des constructions par rapport aux catégories rectrices : aucune contrainte formelle ne semble peser sur la construction base, ni sur la construction en *parce que P2* qui peuvent être constituées d'une construction verbale, d'un ensemble de constructions verbales ou même d'une construction nominale ou adjectivale. On constate par ailleurs que le lien macro-syntaxique n'impose pas de contrainte à la portée sémantique de *parce que*. Ce dernier peut enchaîner sur les contenus propositionnels des bases, sur leur valeur illocutoire, sur un discours formé par un ensemble d'énonciations. On peut donc parler d'un double fonctionnement de *parce que*, marqué par des propriétés distributionnelles et sémantiques distinctives, que nous pouvons résumer comme suit :

- Dans son fonctionnement micro-syntaxique, *parce que* relie deux constructions verbales, le plus souvent de forme canonique, par une relation syntaxique de dépendance : le segment *parce que P2*, qui possède les caractéristiques des éléments régis, est constituant d'une organisation “ complexe ”. L'ensemble « *P1 parce que P2* » constitue une seule énonciation. La portée de *parce que* est limitée aux contenus propositionnels des constructions verbales. Ce fonctionnement est illustré par des exemples tels que (22) :

<sup>14</sup> Les caractéristiques intonatives des incises ont été décrites par Delormier et Morel (1986).

<sup>15</sup> Cf. Debaisieux (1994) pour une description de ces structures.

(22) tu auras du mal de semer tes graines ou de planter tes replants parce que la terre est trop dure (Jardinage)

- Dans son fonctionnement macro-syntaxique, *parce que* relie deux ou plusieurs constructions en une “macro proposition” au sens d’Adam (1990) dont la structure n’est pas soumise aux contraintes catégorielles : elle est formée d’énonciations autonomes. Il n’est d’ailleurs pas rare qu’une partie des constructions qui réalisent l’unité macro-syntaxique soit constituée de matériel non-verbal. Dans cette configuration, la portée sémantique de *parce que* n’est pas contrainte : ce dernier peut enchaîner sur tous les aspects de l’énoncé ou des énoncés qui précèdent : les contenus propositionnels, la valeur illocutoire et, nous allons le voir, les processus inférentiels que ces éléments déclenchent.

Se pose alors le problème de la composante interprétative de ces deux fonctionnements. Si l’on pose en effet un seul morphème avec deux emplois syntaxiques, on peut s’interroger sur la valeur de son signifié. Autrement dit, quel contenu sémantique pourrait-on poser pour expliquer les divers effets de sens relevés en contexte ? Nous répondrons dans ce qui suit en deux temps. Nous montrerons tout d’abord que l’on échoue à dériver tous les effets de sens observés, notamment dans les structures macro, d’une valeur de base causale. Nous présenterons ensuite une hypothèse alternative permettant de couvrir les interprétations des structures micro et des structures macro.

### 3. Interprétation des structures

#### 3.1. Limites des interprétations causales

Les constructions micro-syntaxiques des expressions reliées par *parce que* et constituant une énonciation unique telles que (22), que nous reprenons ici,

(22) tu as du mal de semer tes graines ou de planter tes replants parce que la terre est trop dure (Jardinage)

relèvent d’une interprétation causale. La structure micro contraint la portée de *parce que* - elle exclut par exemple la valeur portant sur l’énonciation - et instaure un rapport entre les contenus propositionnels énoncés. Le sens de la construction s’obtient par compositionnalité et impose une interprétation liant le fait A exprimé par la CV1 au fait B exprimé par la CV2. Ainsi dans l’exemple précédent, le fait que la terre est dure est la cause du fait que l’on a du mal à planter les graines.

Dans les constructions macro-syntaxiques, l’absence de contraintes sur la portée de *parce que* permet un éventail plus large d’interprétations. On aura une lecture “ causale ” lorsque *parce que* porte sur les contenus propositionnels. Ainsi dans (9), que nous reprenons :

(9) L1      donc pour les salades vous êtes obligés d’être livrés tous les jours alors  
 L2      enfin non pas vraiment tous les jours mais euh -  
 L1      parce que une salade ça se garde pas vraiment      (MacDo)

on a bien une interprétation où le fait que les salades ne se conservent pas répond à la question du pourquoi de la livraison quotidienne. Ce lien causal peut donc s'établir entre deux constructions constituant des énonciations distinctes.<sup>16</sup>

On aura des effets de valeur causale dérivée dans les cas comme (8)

- (8) alors Vincent je je sais que tu fais de l'escalade est-ce que tu pourrais m'en dire plus parce que c'est un sport que je connais pas trop bien et puis ça m'intéresse (Escalade)

pour lequel on peut avoir une interprétation devenue classique où la relation causale unit le contenu de *parce que P2* à la valeur illocutoire de l'énoncé précédent, ce que l'on explicite par la paraphrase " je pose la question ". De façon similaire, dans les exemples tel que (23), on posera une interprétation de *parce que P2* comme justifiant l'utilisation d'un terme.

- (23) la vente de de nourriture par exemple se fait en grande partie sur les shikaras il y a un shikara qui passe avec euh avec sa : sa camelote si je puis dire parce que bon il y a un peu de tout aussi il y a euh de la nourriture du papier toilette des cigarettes il y a de tout (Cachemire)

L'activité énonciative du locuteur sur laquelle porte *parce que* est soulignée d'ailleurs par un commentaire métalinguistique. Mais on relève de nombreux exemples où la notion de cause même étendue n'est pas opératoire. Ainsi on ne voit pas à quelle dérivation de la valeur causale on pourrait avoir recours pour l'interprétation de (24) :

- (24) le Pléco [...] on va le voir sur les vitres en train avec sa ventouse avec sa bouche qui fait ventouse il va se coller c'est un Octocinclus nain parce que l'Octocinclus nain c'est aussi un mangeur d'algues mais modèle réduit (Aquarium)

Il est impossible de poser une interprétation causale par pure composition des contenus propositionnels de type : " c'est un Octocinclus nain / cause/ l'Octocinclus nain est aussi un mangeur d'algues ".

Parler de cause de l'énonciation n'aide pas non plus à l'interprétation de la structure, comme le montre la difficulté d'une paraphrase de type : " je dis que c'est un Octocinclus nain / cause/ l'Octocinclus nain est aussi un mangeur d'algues ".

De même dans (25) :

- (25) chacun vaque à ses occupations à ses rendez-vous et moi en règle générale je commence la mise en page - parce que le Républicain Lorrain a une spécificité euh enfin bon il y a d'autres journaux de la P. Q. R. qui travaillent comme ça mais euh: pas tous et le Républicain Lorrain en est encore là on fait une pré-maquette euh: papier c'est-à-dire qu'en fait on dessine - avec: un bête crayon de papier et une règle euh: le plan de la page tel qu'il sera le lendemain (Journal)

On ne peut paraphraser l'exemple par : "Je commence la mise en page à cause du fait que le Républicain Lorrain a une spécificité..." ni par une paraphrase du type : " J'affirme que je commence la mise en page parce que le Républicain Lorrain a une spécificité...".

<sup>16</sup> Cette structure a été repérée par les grammairiens sous le terme d'épexégèse.

On ne peut utiliser la valeur causale dans les exemples comme (4) ou *parce que* introduit une demande de confirmation. Il est de même impossible d'avoir recours à cette valeur dans les énoncés en incises comme (19) ou (26) :

- (26) à partir du moment où des gens ont été emprisonnés parce qu'ils réclamaient qu'on fasse une opération de dératisation dans leur quartier ou qu'on bouche les tranchées de tout-à-l'égout – parce que des gens sont tombés et sont morts avec les – ils ont été enterrés par la boue qui s'est déversée dans la tranchée du tout-à-l'égout - bon à partir de ça la répression a toujours l'effet inverse de l'objectif qu'elle vise ( Amérique)

Dans tous ces exemples, et on pourrait les multiplier, on aurait envie de paraphraser *parce que* par une expression de type « il faut dire ». *Parce que* introduit ce qui constitue un ajout, que l'on peut certes appeler explicatif dans la mesure où il éclaire l'interprétation de ce qui précède, mais pour lequel on pourrait difficilement parler de cause. Ce qui nous amène à remettre en question le caractère primitif de la valeur causale que l'on attribue à *parce que*. On voit mal en effet comment passer de cette valeur à l'ensemble des effets de sens observés.

### 3.2. Extension de la portée de *parce que* aux énoncés comme unités communicatives et aux processus inférentiels qu'elles déclenchent

Pour appréhender le fonctionnement de tels exemples, il faut préciser la nature des unités concernées. A la suite de Berrendonner (op.cit.) et Reichler Beguelin (1989), nous considérons que les discours sont formés de regroupements d'énoncés constituant des unités communicatives. L'interprétation de ces unités et de leur combinatoire ne résulte pas d'un calcul purement compositionnel du sens mais de l'activité interprétative des locuteurs, des calculs inférentiels qu'ils font porter sur les différents aspects des unités communicatives : sous-entendus, présupposés, attitudes mimogestuelles.<sup>17</sup> Au cours de l'interaction, les unités communicatives échangées se combinent aux savoirs de chaque interlocuteur pour former une " mémoire discursive"<sup>18</sup> qui s'accroît et se transforme au fur et à mesure de l'interaction. Une part importante des calculs interprétatifs dont fait l'objet chaque unité porte ainsi sur "son appropriation"<sup>19</sup> par rapport à l'état de la mémoire discursive au moment de son énonciation.

Dans cette construction dynamique du sens, un morphème comme *parce que*, par la possibilité qu'il a de porter sur les différents aspects des énoncés qu'il articule, sans obligation d'enchaînement sur les simples contenus propositionnels des énoncés ou leur valeur illocutoire, pourra avoir comme rôle d'orienter les calculs interprétatifs dont font l'objet les unités communicatives. On peut lui attribuer une fonction très générale d'introducteur d'informations permettant au locuteur de construire un contexte optimalement pertinent, au sens de Sperber et Wilson (1989) pour interpréter l'unité communicative qui précède ou qui est en cours. Ainsi dans (16), que nous reprenons ici :

- (16) biner c'est aérer en somme euh ce que tu as ce que tu as planté de façon que quand il pleut ça se ça ça ça ça s'irrigue bien puis ça ça désherbe le terrain parce que - mine de rien les herbes

<sup>17</sup> On aura compris que les unités communicatives peuvent être considérées comme la face signifiée des unités macro-syntaxiques définies plus haut.

<sup>18</sup> Le terme utilisé par Berrendonner (1990) peut paraître très couvrant. Nous le garderons compte tenu de notre objectif, sans chercher à différencier par exemple ce que Cadiot (1997) oppose en termes de " savoirs ", " non typifiés, non organisés, liés à la situation de communication " et de " connaissances ", " organisées " qui relèvent de mémoires différentes.

<sup>19</sup> Cf. Berrendonner (op.cit.).

tels que le liseron les ou les mauvaises herbes à grandes feuilles ça ça étouffe le ça étouffe le la graine quoi la la plante (Jardinage)

L'énonciation introduite immédiatement après par *parce que*, qui énumère les dégâts causés par les mauvaises herbes, construit un contexte qui permet à l'interlocuteur de saisir en quoi la mention de l'action de désherber est pertinente dans la définition du procès de biner qu'est en train de construire le locuteur. Il en est de même dans l'exemple suivant :

- (27) les soirs à table il y avait que de l'eau pétillante et nous on aimait pas ça parce que j'étais avec une copine on était deux alors on était obligé d'acheter de l'eau (o.d.)

La locutrice évoque un séjour fait à l'étranger dans une famille et n'a pas fait encore mention du fait qu'elle était hébergée avec une autre jeune fille. Elle introduit par *parce que* les éléments nécessaires à la construction d'un contexte permettant la compréhension a posteriori de ce qu'elle vient d'énoncer.<sup>20</sup>

Un dernier exemple, qui montre l'importance des calculs inférentiels pour l'interprétation des unités construites avec *parce que* :

- (28) alors la grande muraille c'était l'histoire de ce brave homme qui passe sa vie à faire une œuvre inutile – une grande muraille qui est parfaitement stupide aux yeux du public de son voisinage et dans le village dans lequel il vit mais qui pour lui est essentielle – et ça m'a semblé tellement – parce qu'elle existe vraiment – je l'ai découvert cette grande muraille dans le Causse et je me suis dit le personnage qui a eu l'audace de se lancer dans cette aventure [...] c'est un type qui mériterait qu'on s'en occupe voilà – ça c'était la grande muraille (Ecrivain)

L'unité communicative qui précède *parce que* est constituée d'un segment verbal "*ça m'a semblé tellement*" accompagné d'une attitude mimogestuelle et d'une intonation qui apportent une modalisation positive. L'ensemble peut s'interpréter comme l'expression d'un jugement valorisant qui pourrait être paraphrasé par un énoncé comme : "*ça m'a semblé tellement extraordinaire.*" On ne peut poser de rapport de cause entre cette dernière unité et celle introduite par *parce que* : le fait que cette muraille existe ne peut être vu comme la cause de l'impression positive qu'elle a produite sur le locuteur. Une interprétation en terme de justification semble également à écarter : dire que la muraille existe ne justifie pas l'affirmation qu'elle paraît extraordinaire.

Pour comprendre le passage, il est nécessaire de prendre en compte les inférences dont peut faire l'objet l'unité communicative *j'ai trouvé ça tellement*. Ces inférences posent en quelque sorte la muraille comme un objet réel qui a provoqué l'admiration du locuteur. Elles sont donc en contradiction avec l'état de la mémoire discursive à ce moment de l'interaction. Le début du passage « alors la grande muraille c'était l'histoire de ce brave homme » laisse en effet penser que le locuteur parle d'un objet fictif, thème d'un de ses livres. Il y a donc contradiction entre le savoir sur cette muraille et l'interprétation à laquelle l'interlocuteur peut aboutir par inférence et qui pourrait être du type « la muraille existe puisqu'on la trouve merveilleuse ». L'énonciation de l'unité introduite par *parce que* réduit cette contradiction en construisant un contexte permettant la compréhension de ce qui précède.

<sup>20</sup> Cf. Debaisieux (1994) pour une analyse détaillée des effets de régulation de la pertinence par les incises introduites par *parce que*.

Pour rendre compte de ces exemples, il faut donc considérer que *parce que* possède une valeur instructionnelle qui serait du type : “intégrer P2 au calcul interprétatif de ce qui précède”.

### 3. 3. La cause comme effet de sens

Il reste à définir quelle valeur peut à la fois convenir au calcul inférentiel et au calcul compositionnel. On a vu que la notion de cause ne peut recouvrir les deux. L’hypothèse dont nous présentons ici les premières lignes mais qui devra être vérifiée par une analyse détaillée de corpus comme nous l’avons fait pour *parce que* est que cette valeur couvrante pourrait être tirée de la valeur de type “à travers” que porte la préposition *par* qui est la catégorie principale de la locution conjonctive. Les valeurs attribuées à la préposition paraissent aller dans le même sens. Togeby (1985) note en effet que “l’on retrouve dans toutes les acceptions de *par* la valeur d’intermédiaire” et que la préposition s’interprète dans ses emplois spatiaux comme “facilitant un passage”. Plus récemment, le sens “d’accès conçu abstraitement” proposé par Cadiot (1997) pour *par* permet un rapprochement heureux entre la valeur de la préposition et le rôle de *parce que* signalé plus haut d’introduction d’un contexte optimalement pertinent, donc permettant un accès à l’interprétation de P1. Il faudrait donc pour calculer l’interprétation de *parce que* tenir compte de la composante instructionnelle et de la composante sémantique de la conjonction.<sup>21</sup>

Les différents effets de sens relevés résulteraient donc de la combinatoire de cette valeur de *parce que* et de ses possibilités de portée par rapport à la base P1. Dans les structures macro-syntaxiques, selon que *parce que* porte sur l’énoncé précédent en tant que contenu propositionnel, acte illocutoire, ou unité communicative c’est-à-dire les éléments de base de l’accroissement de la mémoire discursive, on aboutira aux effets de sens observés.

Dans les structures micro-syntaxiques, où la portée de *parce que* est limitée au contenu propositionnel, du fait de l’interprétation nécessairement compositionnelle de la relation syntaxique de rection, la seule interprétation possible serait de type : le fait A se réalise à travers le fait B. L’interprétation en terme de cause est un effet de sens résultant d’une lecture particulière de cette valeur de base dans ce contexte : la juxtaposition de deux faits dont l’un, A, se réalise au travers de l’autre, B, amène, compte tenu de nos habitudes de raisonnement<sup>22</sup>, à l’interprétation : « le fait B est cause du fait A ».

Pour appuyer cette hypothèse, on pourrait avancer que le lien entre cette valeur et l’interprétation causale est indépendamment motivé par des emplois de *par* « prépositionnel et non conjonctionnel ». Ainsi dans (29) :

- (29) les stratégies à élaborer avec un enfant c'est lui donner tous les outils nécessaires pour qu'il puisse euh être autonome plus tard - alors les outils nécessaires ça passe par des choses très concrètes à savoir eh ben euh - ça peut passer par les tâches quotidiennes euh que l'enfant fait (Educateur)

<sup>21</sup> Cette valeur sémantique “d’accès facilité” permettrait d’expliquer certaines restrictions qui pèsent sur les éléments introduits : par exemple le fait que *parce que* ne peut introduire des éléments à valeur d’objection par rapport à ce qui précède, cf : ? les espagnols sont des gens très chaleureux parce qu’on pourrait dire le contraire.

<sup>22</sup> Cf. Plantin (1990) “La pratique du raisonnement causal n’est aucunement l’apanage des sciences constituées, sciences dures ou sciences humaines, mais forme la toile de fond de nombre de raisonnements quotidiens.”

on a, nous semble-t-il, une lecture où le complément introduit par *par* “les tâches quotidiennes” est présenté comme une façon de rendre possible la construction d’outils par l’enfant. On pourrait donc établir, et ceci reste à montrer au travers de l’analyse des différents emplois de *par*, une sorte de continuum entre les valeurs de type “à travers”, et les valeurs de moyen et de cause. Les différents effets de sens seraient alors précisés au travers d’indices contextuels<sup>23</sup>.

### Conclusion

A travers le cas particulier de *parce que*, les analyses macro-syntaxiques montrent comment un même morphème est apte à fonctionner dans deux types d’organisation syntaxique et permettent ainsi de poser l’intégration en langue des fonctionnements interactifs des mots grammaticaux. Le recours au modèle syntaxique étendu met également au jour une articulation forte entre organisation syntaxique et interprétations. Plutôt que de penser que les mots grammaticaux sont détournés par le discours pour se charger de valeurs pragmatiques ou interactives au prix même de leur valeur sémantique de base, on posera que les locuteurs ont la possibilité de construire avec ces éléments de langue des organisations micro et des organisations macro, ces dernières étant aptes à exprimer directement des valeurs pragmatiques. La réponse à la question posée par le titre de cette communication, pour triviale qu’elle puisse paraître serait donc : *parce que* est une unité de langue unique pouvant intervenir dans des constructions micro-syntaxiques ou dans des configurations macro-syntaxiques.

### Eléments bibliographiques

Adam, J. M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardage, coll. Philosophie et langage.

Berrendonner, A., 1990, “ Pour une macrosyntaxe ”, in Willems, D., (éd), *Données orales et théories linguistiques*, Travaux de Linguistique, n°21, Paris - Louvain, Duculot, 25-31.

Berrendonner, A., Reichler Beguelin, M., 1989, “Décalages : les niveaux de l’analyse linguistique”, in *Langue Française*, 81, Paris, 99-125.

Berthout, A. C., 1996, *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys.

Blanche Benveniste, C., et al., 1990, *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Ed. du CNRS.

Brunot, F., 1926, *La pensée et la langue*, 2e éd. Paris, Masson.

Cadiot, P., 1997, *Les prépositions abstraites du français*, A. Colin.

Debaisieux, J. M., 1994, *Le fonctionnement de parce que en français parlé*. Thèse de doctorat en Sciences du langage. Université de Nancy2.

---

<sup>23</sup> Cf. La situation serait similaire à celle décrite par Cadiot (1997) “ Dans les emplois “ causaux ” la préposition [par] ne code rien du tout. Seules des inférences discursives complexes, se combinant avec l’instruction prépositionnelle sont à l’origine du sentiment de causalité. ”

- Debaisieux, J. M., 2002, " Le fonctionnement de *parce que* en français parlé : étude quantitative sur corpus ", in Claus D. Pusch, Wolfgang Raible(eds.), *Romanistische Korpuslinguistik - Korpora und gesprochene Sprache , Romance Corpus Linguistics, Corpora and Spoken Language*, Gunter Narr Verlag Tübingen, pp. 349-362.
- Delormier, D., Morel, M. A., 1986, " Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises ", *DRALV* 34-35, pp. 141-160.
- Deulofeu, J., 1999, " Questions de méthode dans la description morphosyntaxique de *que* en français contemporain ", *Recherches sur le Français parlé*, n° 15, Publications de l'Université de Provence, pp. 163-198.
- De Fornel, M., 1989, « *Parce que* et le problème de l'inférence », *cahiers de Linguistique Française*, 10 université de Genève, pp. 171-192.
- Groupe Lambda-1, 1975, " Car, *parce que* , *puisque* ", *Revue Romane* 10, pp. 248-280.
- Lorian, A., 1966, *L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine : la cause*, Paris, Klincksiek.
- Miller, J. Weinert, R., 1998, *Spontaneous spoken language. Syntax and Discourse*, Clarendon Press Oxford.
- Moeschler, J. 1986, Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives : *parce que* et la justification interprétative, *Cahiers de linguistique française* 7, pp.149-167.
- Moeschler, J. 1987, trois emplois de *parce que* en conversation, *Cahiers de linguistique française* 8, pp. 97-110.
- Moeschler, J. 1989, *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Clamecy, Hermes.
- Morel, A.M., Danon- Boileau, L., 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Bibliothèque de Faits de langues, Paris, Ophrys.
- Piot, M., 1988, "Coordination - subordination : Une définition générale", *Langue Française*, 77, Paris, Larousse, pp. 5-19.
- Plantin, C., 1990, *Essais sur l'argumentation*, Paris, Editions Kimé.
- Rossari, C., 2000, *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy. PUN.
- Scheutz, H., 1998, " *weil-Sätze* im gesprochenen Deutsch ", in Hutterer, C.J., Pavritsch, G., (eds) : *Beitrage zur Dialektologie des ostoberdeutschen Sprachraumes*. Göppingen : Kümmerle Verlag.



- Sperber, D. et Wilson D., 1989, *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, éd. de Minuit.
- Togby, K., 1985, *Grammaire française. Vol IV, Les mots invariables*, Copenhague, Akademisk Forlag.